

Les femmes chefs d'entreprise pour le « bonheur national brut »

Le bonheur en entreprise n'est pas une utopie, mais une priorité nationale. La santé au travail n'est pas une charge, mais un enjeu de performance économique collectif. Cette notion de « bonheur national brut » sera au coeur des débats du congrès national des femmes chefs d'entreprise, du 11 au 14 octobre au palais des congrès de Dunkerque. Pendant ces quatre jours, Marie-Christine Oghly, présidente des FCE France, et Éva Escandon, présidente de la délégation FCE Côte d'Opale, accueilleront 300 femmes chefs d'entreprise, mais aussi des économistes, philosophes, écrivains, essayistes pour échanger autour du thème « PIB ou Bonheur national brut : quels indicateurs alternatifs ? ». Et si l'on concevait la monnaie autrement ? Dans cette période de crise, peut-on imaginer des solutions alternatives aux échanges monétaires

classiques ? Le Sol est une expérience de monnaie complémentaire, contribuant au développement d'une économie où l'humain a plus de place. Afin de mieux faire connaître ce système original, déjà mis en place dans certaines municipalités, l'IEP de Lille organise le 11 octobre une journée d'information ouverte au public. Philippe Derudder, consultant, animateur de séminaires sur l'économie alternative, Emmanuel Soulias, directeur RSE à la Macif, et Frédéric Bsoque, coordinateur du Sol Violette à Toulouse, seront quelques-uns des intervenants de cette journée qui débutera à 14 h par différentes tables rondes, avant de s'achever à 18 h par une conférence publique. Inscription gratuite. Réservation auprès de l'Apes (03 20 30 98 25) ou joackimlebrun@apes-npdc.org Le travail intérimaire en fort repli Le travail intérimaire est souvent un bon baromètre de l'activité économique en général, car il s'agit de la

principale variable d'ajustement utilisée par les entreprises en fonction de leurs besoins et de leur activité. Le dernier baromètre Prisme (qui se base sur un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire) constate un repli de 13,4 % de l'emploi intérimaire en Nord - Pas-de-Calais au mois d'août (pour - 12,8 % en moyenne nationale). Les services, le commerce et les transports accusent des baisses égales (respectivement de 9,1 %, 9,3 % et 9,9 %). L'industrie (- 14,7 %) et le BTP (- 18,1 %) accusent des replis plus importants.